

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le vendredi 30 mars 2012,

Delphine Batho, Porte-parole de François Hollande

Une décision qui bafoue les droits du parlement

La décision des ministres de l'intérieur et de la défense de faire obstacle aux auditions des directeurs des services de renseignements par le parlement est une décision sans précédent qui bafoue les droits du parlement.

Comme députée, j'ai moi-même été amenée à auditionner le directeur de la DCRI dans le cadre d'une mission d'information parlementaire pour la Commission des Lois de l'Assemblée nationale. Aucun prétexte institutionnel de dernière minute ne peut donc expliquer la décision du gouvernement, sauf la volonté de faire obstacle à la vérité.

Nicolas Sarkozy ne peut pas d'un côté dire que les lois anti-terroristes doivent être renforcées et de l'autre interdire au Sénat de contrôler l'application de l'arsenal législatif existant.